

# Déclaration commune à l'occasion de la journée internationale pour la protection de l'éducation des attaques

À l'occasion de la **Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques**, l'INEE et l'Alliance condamnent conjointement toutes les formes d'attaques contre l'éducation et appellent toutes les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire, à protéger les écoles contre les attaques et l'utilisation militaire, et à veiller à ce que les enfants puissent poursuivre leur éducation dans des environnements scolaires sûrs et protecteurs.

Les écoles, les élèves et les enseignants ne sont pas des cibles. De 2023 à 2024, et maintenant en 2025, nous avons assisté à une augmentation alarmante des attaques contre l'éducation, avec des écoles délibérément prises pour cible et détruites. Dans [le rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés](#) de cette année, les violations graves commises à l'encontre des enfants ont augmenté de 25 % entre 2023 et 2024. [À l'échelle mondiale, 234 millions d'enfants d'âge scolaire sont touchés par des conflits, et 85 millions d'entre eux sont complètement privés d'éducation en raison des destructions, des attaques et des déplacements](#). Cela doit cesser.

Lorsque des établissements scolaires sont détruits, ce ne sont pas seulement des bâtiments physiques qui sont perdus, mais aussi les espoirs, les rêves et les aspirations de milliers d'enfants. Pour beaucoup d'enfants touchés par les conflits et les crises, l'école est l'un des rares endroits où ils peuvent se sentir en sécurité et protégés. C'est un lieu où ils reçoivent non seulement une éducation, mais aussi un soutien psychosocial, la possibilité de socialiser en toute sécurité avec leurs pairs et, dans certains cas, de la nourriture, des vaccins, de l'eau potable et des installations sanitaires.

Une éducation de qualité joue un rôle protecteur, permettant aux acteurs de la protection de l'enfance et de l'éducation de travailler ensemble. L'école peut protéger les enfants contre les risques liés à la protection de l'enfance, notamment la violence et les abus, le recrutement dans les forces armées, le travail des enfants et les mariages précoces. Si les écoles sont fermées en raison d'attaques ou d'une utilisation à des fins militaires, les enfants perdent la protection qu'elles leur offrent.

Dans trop de conflits à travers le monde aujourd'hui, les systèmes éducatifs sont systématiquement pris pour cible. De la Palestine au Soudan en passant par l'Ukraine, les écoles sont attaquées, les élèves et les enseignants sont tués et les enfants sont privés de leur droit à l'éducation. [À Gaza, toutes les écoles ont été fermées et près de 97 % des bâtiments scolaires ont été endommagés ou détruits, ce qui signifie que 625 000 élèves n'ont plus aucun endroit où étudier. Au Soudan, les attaques contre l'éducation ont quadruplé d'une année sur l'autre, la](#)

**plupart des écoles étant fermées et 18 millions d'enfants déscolarisés en raison du conflit.** En Ukraine, 3 524 établissements d'enseignement ont été endommagés depuis le début de l'invasion à grande échelle, dont 360 ont été complètement détruits. Ces chiffres dévastateurs ne sont que quelques exemples de l'ampleur croissante des attaques contre les écoles et de la manière dont les conflits perturbent l'éducation dans le monde entier.

L'INEE et l'Alliance appellent ensemble les parties au conflit à garantir le respect des droits des enfants tels qu'ils sont consacrés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi que le respect du droit international humanitaire, à veiller à ce que les écoles restent à l'abri des attaques et de toute utilisation à des fins militaires, et à ce que les élèves et les enseignants soient protégés en tant que civils. Nous appelons tous les États à user de leur influence pour garantir le respect de ce niveau de protection élémentaire des enfants et des systèmes éducatifs, et pour que les contrevenants soient tenus de rendre des comptes.

Nous appelons également les États à reconnaître et à approuver la [Déclaration sur la sécurité dans les écoles](#) et les lignes directrices, qui en sont maintenant à leur dixième année d'existence ; celles-ci demandent aux États de s'engager à garantir la sécurité et l'accessibilité des écoles, des enseignants et des élèves pendant les conflits.

Enfin, l'INEE et l'Alliance appellent les responsables humanitaires, les bailleurs de fonds et les gouvernements à veiller à ce que les mesures intégrées de protection et d'éducation des enfants soient prioritaires et financées pour le nombre croissant d'enfants touchés par les crises et les conflits, afin qu'ils puissent être mieux protégés et que l'éducation puisse se poursuivre en toute sécurité.

Pour plus d'informations sur les instruments juridiques protégeant l'éducation en période de conflit, veuillez consulter notre fiche d'information [ici](#).

**L'INEE et l'Alliance collaborent à une initiative visant à soutenir la mise en place de programmes conjoints et intégrés de protection de l'enfance et d'éducation dans les situations d'urgence, notamment en garantissant la poursuite de l'éducation en toute sécurité dans les situations de conflit et de crise. Notre note d'orientation complète, conçue pour soutenir cette approche intersectorielle, est disponible en ligne [ici](#).**